



L'écho Municipal



*Avec l'ouverture de la chasse...
L'automne est arrivé*

Depuis que l'équipe est constituée, l'une de nos volontés a été de développer la communication. Dans cet objectif, nous vous invitons à participer à une réunion d'information le

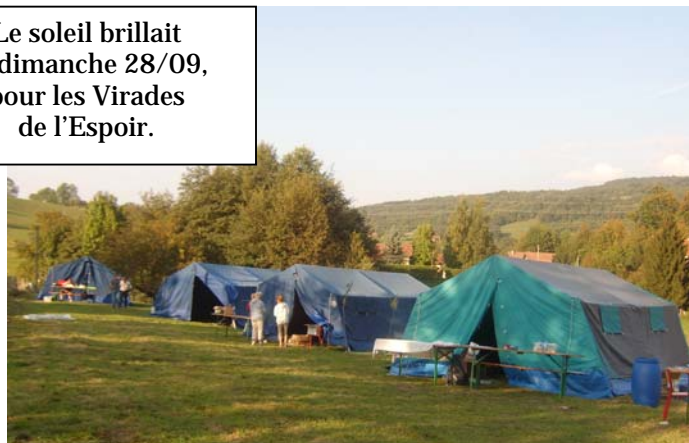
Mercredi 8 octobre à 20 h à la salle des fêtes

Nous pourrons ainsi vous parler des travaux engagés, des décisions prises par le Conseil municipal, des projets envisagés, répondre à vos questions et collecter les bonnes idées...



Dessins des enfants

Le soleil brillait
ce dimanche 28/09,
pour les Virades
de l'Espoir.



La Chambre de Commerce de l'Isère et la Commune de Veurey-Voroize mènent une enquête sur l'opportunité d'ouvrir un commerce à Veurey. Vous la trouverez ci-joint. Merci de nous faire passer le formulaire complété à la mairie **avant le 12 Octobre** au soir (boîte aux lettres, bureau).

Le compostage, vous connaissez ??

Qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche ? Est-ce vraiment utile ? Quels sont les enjeux ? Vous souhaitez découvrir ou améliorer vos connaissances en la matière ??

Alors faites vous connaître en mairie ou par téléphone (04.76.93.65.79), email (mairie.montaud@wanadoo.fr).

A la clé : une rencontre avec un « maître-composteur » !

Infos Mairie

Le secrétariat est ouvert au public **tous les matins de 8h à 12h, sauf le mercredi.**

Téléphone : **04.76.93.65.79** Fax : **04.76.93.30.83**

Courriel : mairie.montaud@wanadoo.fr

Permanence : Cécile Suptitz le vendredi de **9h30 à 11h30**

Fermeture : Vendredi 10, samedi 11, lundi 20 octobre.



Agenda OCTOBRE



MERCREDI 1^{ER} à 20h30 à la salle des fêtes
Réunion d'information **TELETHON** ouverte à TOUS

DIMANCHE 5 – **Fontanil-Cyclisme** organise la
GRIMPEE CHRONO de Montaud - Inscriptions à partir
de 8h30 à St Quentin/Isère, Départ à 10h. Arrivée au village.

MERCREDI 8 à 20h à la salle des fêtes
Réunion d'information

JEUDI 9 de 9h à 11h30 à la salle des fêtes
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
ouvert aux parents, aux assistantes maternelles et aux personnes
qui envisagent de demander leur agrément



VENDREDI 10 à 18h Balade contée à Montaud, animée
par la **MEDIATHEQUE**, suivie d'un repas à la Ferme de l'Espinasse
(plus de précisions = voir invitation ci-jointe)

MARDI 14 à 14h à la salle des fêtes - **ASSOCIATION DES AINES**

MERCREDI 15 à 20h à la salle des fêtes
REUNION BILAN – **VIRADES DE L'ESPOIR**

SAMEDI 18 Vente de **croissants** - **SOU DES ECOLES**

MERCREDI 22 à 17h à la salle des fêtes
APRES MIDI AVEC **GUIGNOL**

LUNDI 27 OCTOBRE au 05 NOVEMBRE
VACANCES SCOLAIRES

MARDI 28 à 14h à la salle des fêtes - **ASSOCIATION DES AINES**



IMPORTANT !!

Plusieurs d'entre vous nous demandent certains articles parus dans
l'écho municipal ou le bulletin d'information. N'hésitez pas ...
nous vous invitons aussi à les trouver sur le site de Montaud :

www.montaud.com.



LA VIE COMMUNALE

Subventions accordées aux associations

ADMR : 150 €
ASCSM : 500 €
CHANTELOUBE : 100 €
MEDIATHEQUE LIS-LA : 300 €
JUDO-CLUB : 200 €
LIGUE CONTRE LE CANCER : 100 €
CCAS : 3 200 €
MONTAUD'UBOHU : 17 000 €
D'autres demandes restent à traiter.

Forêt communale

Elle est gérée avec l'aide des services



de l'Office National des Forêts (ONF). Elle est soumise à un plan d'aménagement. Ce programme planifie la vente de coupes de bois et permet d'effectuer des travaux de dépressage, nettoyage, entretien afin de faciliter la régénération des bois.

Lors de la dernière vente qui a eu lieu à Rovon, le 18 septembre, la coupe a trouvé un acquéreur.






Compteurs d'eau

Gilles Daguët, employé communal depuis plus de 20 ans, a effectué, comme chaque année, le relevé des compteurs.

Merci de vérifier votre relevé et, en cas de contestation, de prendre contact avec la mairie.

RAPPEL : Le chemin d'accès à l'école, à la cantine et la garderie est INTERDIT à tout véhicule motorisé, sauf personnes autorisées.



   Ne pas jeter ce papier, penser à l'environnement

Urbanisme

Les permis accordés depuis le début de l'année 2008 :

- * Nouvelles constructions autorisées
Bernard-Peyre Thomas, les Plattières
Gagnieux Jean, les Etroits
Hollett & Daver, les Etroits
- * Autres autorisations
Bernard-Guelle Eric, Côte Maillet, piscine + abri
Charrel-Martin Henri, les Maîtres, Aménagement bâtiment existant
Epailly Eric, Gillot – extension maison
- * et plusieurs déclarations préalables

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



Nous vous rappelons que toutes les personnes domiciliées sur la Commune sont conviées au repas de Noël dès leurs 65 ans

(au 1^{er} janvier de l'année) ; n'hésitez pas à vous manifester en mairie. Pour ce Noël, le repas est fixé au mardi 16 décembre.

Communauté de Communes Vercors-Isère (CCVI)

- Concernant les ordures ménagères 2008, l'augmentation votée en début d'année n'ayant pas été répercutée sur la facture reçue, une réédition complémentaire d'un montant de 20 € sera envoyée.
- Pour information, sachez que la C.C.V.I. doit légalement participer aux frais de scolarité des enfants inscrits dans une école privée.

Une place pour vos vélos

Des « racks à vélos » ont été mis en place, à la garderie, à la mairie, à la crèche/salle des fêtes. Ils sont à votre disposition pour les promeneurs, les jeunes empruntant le car scolaire, les visites... n'hésitez-pas !



VOUS AVEZ 16 ANS ??

Le Recensement militaire est OBLIGATOIRE

Fille ou garçon, vous devez vous faire inscrire sur la liste de recensement militaire au cours du mois anniversaire de vos 16 ans. Le récépissé qui vous sera délivré à cette occasion est **indispensable** pour l'inscription aux examens scolaires, professionnels (BAC, permis de conduire...) Vous munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.



Vous venez d'arriver à Montaud ??

Faites-vous inscrire sur les listes électorales, **avant le 31 décembre 2008** (Vous munir d'une pièce d'identité et de votre ancienne carte électorale).

Vous aurez 18 ans avant le 28 février 2009 ???

Vérifiez que l'inscription d'office a été effectuée.

Salle des fêtes

Habitants de Montaud, vous pouvez louer, à un tarif préférentiel, la salle pour organiser vos fêtes. Mais attention, elle est de plus en plus sollicitée. Aussi nous vous invitons à retenir vos dates au plus vite. Les tarifs 2009 seront décidés fin 2008.

Quelques numéros d'urgence à noter

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, besoin d'un conseil médical, d'une visite d'un médecin, du n° de la pharmacie de garde, composez le **08 10 15 33 33**

URGENCE VITALE : 15 ou le **112** à partir de votre portable.



Info CHASSE

Depuis le 14 septembre, la chasse est ouverte dans tout le département de l'Isère ; la fermeture pour notre Commune est prévue le dimanche 4 janvier 2009.

En Isère, le jour de non-chasse est le **VENDREDI**.



Des nouvelles des bénévoles associatifs

Avec la rentrée scolaire, les activités de nos associations ont repris. La vie de notre village est conviviale, riche en événements festifs grâce à l'engagement d'un grand nombre. Merci encore à tous ceux qui, malgré quelques hésitations, ont accepté de prendre pour un temps les « rênes » d'une association. N'oublions pas que nous pouvons TOUS participer activement à la vie de nos associations, même sans accepter d'entrer dans un bureau ; chaque coup de main est le bienvenu !

Lors de la réunion de bilan de la Fête du Village, l'Association Montaud Sans Fil a accepté de prendre la relève de l'A.C.C.A. pour la future gestion de cette fête.

Opération « zéro papier »

Nous souhaitons, à terme, vous permettre d'accéder à toutes ces informations sans utiliser le support papier.

Nous invitons ceux qui le souhaitent à nous communiquer leur adresse électronique afin d'envoyer « l'Echo municipal » par courriel.



Sécurité Routière :

Savez-vous qu'au volant de votre voiture, à 60 km/h vous mettez 8 mètres de plus pour vous arrêter qu'à 50 km/h ? 8 mètres : ça peut paraître peu mais c'est peut-être une vie !